

[Traduction]

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, ce n'est pas la question de la privatisation qui est à l'étude aujourd'hui, mais celle des droits de la personne et des employés. C'est davantage un problème humain ou de personnel qu'un problème de privatisation. Les employés veulent conserver leur statut actuel en vertu de la Loi sur la pension de la Fonction publique. Ils comprennent très bien que le gouvernement ne voie pas d'un bon oeil que les employés d'une entreprise privée relèvent de cette loi. Ils ont demandé dans un premier temps que le gouvernement paie les deux cotisations. Le gouvernement a fait une contre-proposition, disant qu'il allait faire une offre par décret du conseil à une date indéterminée. C'était un geste plutôt vide de sens et l'on ne pouvait pas s'attendre à ce que les employés qui ont servi cette importante société loyalement, pendant longtemps, acceptent cette offre.

Nous n'avons pas vraiment traité du lien entre le ministère de la Défense nationale et les Arsenaux canadiens Limitée ni des répercussions que le projet de loi C-87 aura sur cette relation de longue date. Le gouvernement demandait aux employés de lui signer un chèque en blanc. Il a promis de s'occuper d'eux un jour. Il ne savait pas comment; il n'en a pas donné le moindre indice. Quoi qu'il en soit, le gouvernement leur a dit qu'il s'occuperait d'eux plus tard et qu'ils avaient un an pour accepter ou refuser l'offre. C'était vraiment injuste envers ceux qui avaient fourni aux Arsenaux canadiens de longs et loyaux services.

Ces employés ont dit, par ailleurs, qu'ils paieraient les deux cotisations si le gouvernement refusait de le faire. Ils ont fait cette offre au président du Conseil du Trésor (M. de Cotret). Les employés lui ont demandé de répondre à cette offre très magnanime, mais il ne l'a pas fait. Nous débattons donc aujourd'hui un amendement de mon collègue, le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) visant à donner suite aux choses-mêmes que demandent les employés. Il incombe, je crois, au gouvernement d'accepter cette offre. Elle est équitable et raisonnable et les employés se sont montrés magnanimes en la faisant.

● (1450)

Une question plus vaste se pose en l'occurrence, monsieur le Président. Si nous voulons que notre économie soit solide, les relations entre employeurs et employés doivent être améliorées. Il faut établir de nouvelles relations avec les travailleurs. Si le gouvernement est sérieux à ce sujet, il devrait donner le ton en adoptant cette sorte d'attitude envers ses employés. Le gouvernement devrait donner l'exemple aux Canadiens.

Nous avons eu des grèves d'un bout à l'autre du pays. Nous avons atteint, j'espère, dans ma propre province les dernières étapes d'une grève sur cette question même. Les fonctionnaires de Terre-Neuve ont réussi à immobiliser presque complètement la province et ont négocié directement et publiquement avec le premier ministre. Ils ont forcé le gouvernement de Terre-Neuve à faire des concessions. La question n'est pas encore résolue, mais il s'agit d'un cas concret. Les gouvernements doivent donner le ton pour favoriser la nouvelle situation

Société Les Arsenaux canadiens Limitée

économique. Il faut établir de nouvelles relations avec le salariat. Il faut vivre en paix avec les travailleurs et on n'y parviendra pas en les affrontant ou en leur marchant sur les pieds. Il faut se montrer raisonnable envers les gens, notamment ceux qui ont servi fidèlement depuis très longtemps le gouvernement et les Canadiens.

Je dis au gouvernement et au Parlement qu'il nous incombe d'appuyer l'amendement de mon collègue de Glengarry—Prescott—Russell. Il a travaillé longuement et durement pour beaucoup de gens qui vivent dans la région. Les personnes touchées, si je comprends bien, sont pour la plupart des employés de Montréal et de Saint-Augustin près de Québec. Les employés en question méritent d'être traités équitablement. Ils ont fait une proposition raisonnable et il incombe au gouvernement de l'accepter.

Il y a une question plus générale en cause, soit les nouveaux rapports à établir avec les travailleurs canadiens. Si les travailleurs doivent recevoir un message sur la question, que le gouvernement et le Parlement du Canada leur proposent un marché, un lieu de travail juste et équitable pour gagner leur vie, un marché qui les protégera pour longtemps. Nous faisons face à une évolution rapide. Les gens se sentent menacés et exposés au danger. Ni les hommes politiques ni les hommes d'affaires n'échappent à cette insécurité qui naît des changements rapides que connaît la société. Nous avons la chance de faire quelque chose pour ces personnes. Nous sommes tous dans la même situation. Il importe de comprendre la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous devrions agir maintenant en appuyant cet amendement et en démontrant aux travailleurs que nous avons confiance en eux.

[Français]

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je m'oppose au projet de loi C-87. Moi et mon parti, nous nous y opposons, parce qu'il sera mauvais pour le peuple du Canada et pour les travailleuses et les travailleurs de cette société.

[Traduction]

On n'a donné aucune raison valable pour justifier la vente de cette société qui réalisait des profits. Elle fait bonne figure parmi les autres sociétés canadiennes. Elle rend un service essentiel. En outre, si la compagnie est vendue, il est fort probable que ses employés perdront de nombreux avantages que leur avaient acquis les services qu'ils ont rendus au gouvernement et aux Canadiens à titre d'employés de cette société de la Couronne.

La vente devrait être différée tant que l'intérêt des employés n'aura pas été garanti. J'accueillerais volontiers tous les amendements qui pourraient servir l'intérêt des employés de cette société et le grand public avant que le projet de loi ne soit adopté.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le président suppléant (M. Paproski): Le vote porte sur la motion n° 1.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?